

# L'ARCHE

## SOUS L'ARC EN CIEL

# LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE ÉDITÉE PAR  
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI **2,5€**



DOSSIER : **SOLID'AIRE**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** STATUANT SUR L'EXERCICE 2018  
**LE SOURIRE BRISÉ**

PHOTO DE VÉRONIQUE VÉDRENNE : DAVID ET FABRICE POUR LE PROJET « REGARDS CROISÉS »

**N°262**  
JUIN 2019

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 0472767353 / FAX0472767371  
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE / [contact@fndsa.org](mailto:contact@fndsa.org) / [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

## HÉBERGEMENT D'URGENCE

### ■ ANTENNE FAMILLES URGENCE

90 PLACES  
QUARTIER BELLEROCHÉ  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



### ■ AUBERGE DES FAMILLES

60 PLACES  
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON



### ■ CENTRE GABRIEL ROSSET

166 PLACES  
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



### ■ FOYER DARDILLY URGENCE

90 PLACES  
AV. PORTE DE LYON / 69570 DARDILLY



### ■ VILLAGE FAMILLES

90 PLACES  
1 RUE KARL MARX / 69120 VAULX-EN-VELIN



### ■ HALTE DE NUIT L'ESCALE

57 PLACES  
24 BD JULES CARTERET / 69007 LYON



### RENFORT HIVERNAL



## HÉBERGEMENT D'INSERTION

### ■ ANTENNES FAMILLES INSERTION

125 PLACES  
■ BELLEROCHÉ  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
■ 8 BIS RUE FERBER  
69300 CALUIRE ET CUIRE



### ■ LA CHARDONNIÈRE

74 PLACES (DONT 63 CHRS\*)  
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



### ■ LE 122

25 PLACES CHRS\* URGENCE  
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



### ■ FOYER DARDILLY INSERTION

■ 70 PLACES INSERTION  
■ 50 PLACES RESIDENCE  
AV. PORTE DE LYON / 69570 DARDILLY



### ■ FOYER LA CALADE

27 PLACES CHRS\*  
461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



### ■ MAISON DE RODOLPHE

■ 46 PLACES CHRS\* URGENCE  
■ 28 PLACES CHRS\* INSERTION  
■ 22 PLACES CHRS\* JEUNES (EN DIFFUS)  
105 RUE VILLON / 69008 LYON



### ■ RÉSIDENCE LE BORDEAUX

■ 114 PLACES ANTENNE  
■ 54 PLACES LASOIE  
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON



### ■ RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN

12 PLACES MAISON RELAIS  
122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON



### ■ RÉSIDENCE LES HORTENSIAS

21 PLACES MAISON RELAIS  
68 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON



### ■ RÉSIDENCE LE « 85 »

20 PLACES  
85 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON



## SANTÉ

### ■ LITS DE REPOS

12 PLACES  
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



### ■ LIEU HYGIÈNE

■ POINT SANTÉ  
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



## INSERTION PROFESSIONNELLE

### ■ ATELIER ENTRETIEN

NETTOYAGE / BUANDERIE / MAINTENANCE  
18 POSTES ACI\*\*  
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

### ■ ATELIER MENUISERIE

7 POSTES ACI\*\*  
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

### ■ ATELIER TRANSPORT / COLLECTE

13 POSTES ACI\*\*  
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

### ■ ATELIER TRI OBJETS

18 POSTES ACI\*\*  
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

### ■ ATELIER TRI TEXTILE

28 POSTES ACI\*\*  
51 AV. F. ROOSEVELT / 69150 DÉCINES

### ■ DÉPÔT DE DONS

6 POSTES ACI\*\*  
■ 8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON  
■ 85 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON  
■ 21 RUE BERJON / 69009 LYON  
■ 51 AV. ROOSEVELT / 69150 DÉCINES

### ■ DONNERIES (DÉCHETTERIES)

■ CHAMPAGNE-AU-MONT D'OR  
■ FRANCHEVILLE  
■ LYON-VAISE  
■ SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES  
■ SAINT-PIEST



## ACCUEIL DE JOUR

### ■ ACCUEIL LA MAIN TENDUE

60 PERSONNES PAR JOUR  
461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

### ■ ACCUEIL MAISON DE RODOLPHE

80 PERSONNES PAR JOUR  
105 RUE VILLON / 69008 LYON

### ■ ACCUEIL SAINT VINCENT

60 PERSONNES PAR JOUR  
10 RUE BELLÈVRE / 69005 LYON

### ■ LA RENCONTRE

40 PERSONNES PAR JOUR  
2 RUE PELLETIER / 69004 LYON



## PLAN DU DISPOSITIF FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

\*CHRS : CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE / \*\*ACI : ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION / \*\*\*\*AAVA : ATELIER D'ADAPTATION À LA VIE ACTIVE

## ACCOMPAGNEMENT

L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE **MISSION TRANSVERSALE** PRÉSENTE DANS TOUTES LES AUTRES ACTIVITÉS. PAR EXEMPLE :

- ATELIER VÉLO (AAVA\*\*\*\*)
- SERVICE LE MONDE NOUVEAU
- SERVICE ACTION FAMILLES
- MISSION LOGEMENT
- PARCOURS ÉVOLUTIF DE RETOUR VERS LE LOGEMENT PAR L'EMPLOI
- MISSION EMPLOI-FORMATION
- PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



# LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

■ ■ L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SANTÉ SONT DES ACTIVITÉS TRANSVERSALES, PRÉSENTES DANS TOUTES LES MISSIONS DU FOYER

## BRIC A BRAC

### ■ DÉCINES-CHARPIEU

12 RUE ÉMILE ZOLA  
69150 DÉCINES-CHARPIEU

### ■ LYON-CROIX-ROUSSE

19 RUE PAILLÉRON / 69004 LYON

### ■ LYON-RUE DE TOULON

17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

### ■ LYON-VAISE

21 RUE BERJON / 69009 LYON

### ■ OULLINS

6 RUE PIERRE SÉMARD  
69600 OULLINS

### ■ VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

### ■ VESTIAIRE D'URGENCE

82 RUE SÉBASTIEN GRYPHE  
69007 LYON

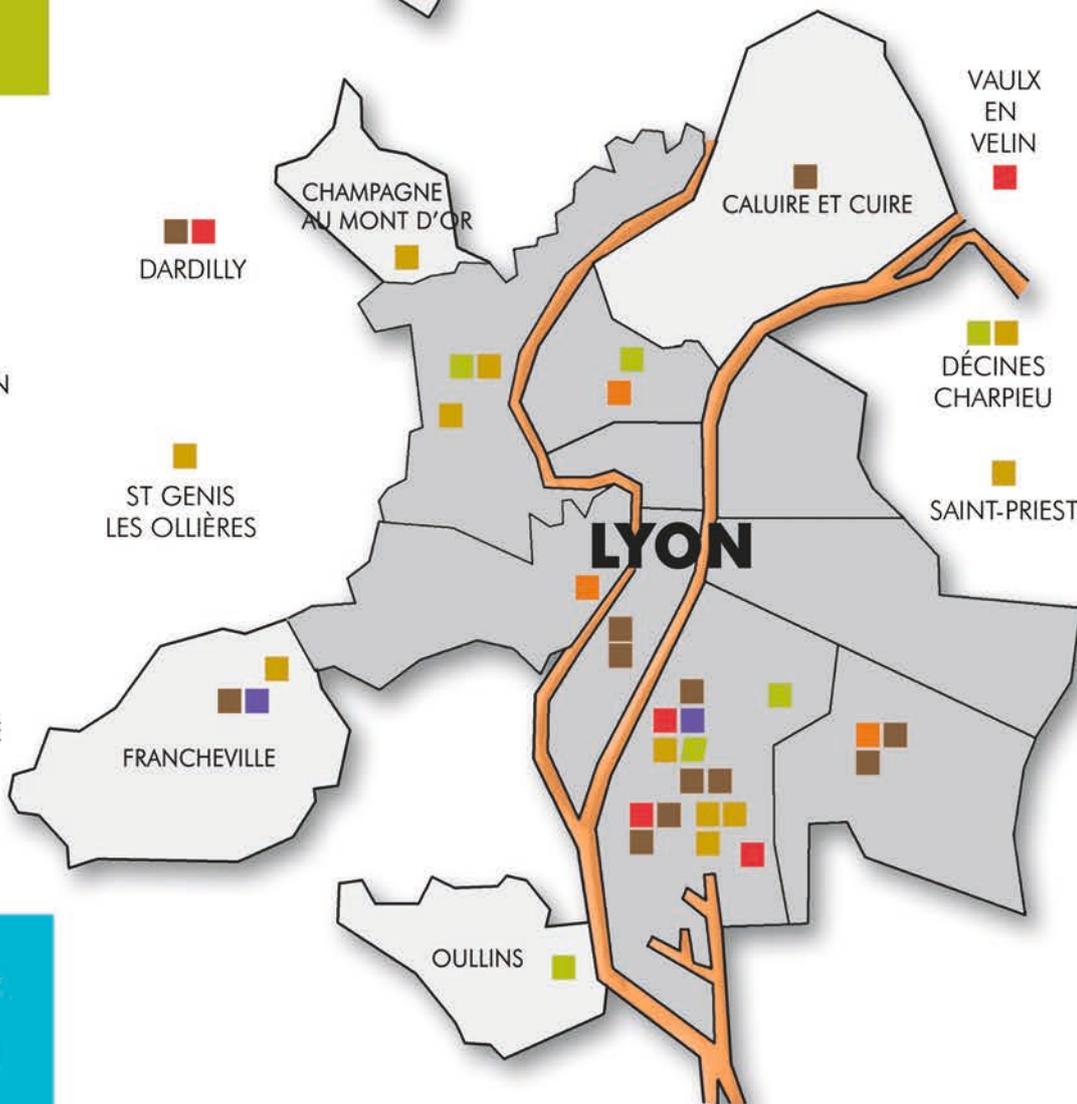
## CAPACITÉS D'ACCUEIL MAXIMUM

■ **HÉBERGEMENT URGENCE**  
553 PERSONNES

■ **HÉBERGEMENT INSERTION**  
688 PERSONNES

■ **SANTÉ**  
12 LITS DE REPOS

■ **ACCUEIL DE JOUR**  
240 PERSONNES PAR JOUR



FEMME ISOLÉE



COUPLE



FAMILLE



HOMME ISOLÉ



TRÈS JEUNES ENFANTS



ACCUEIL AVEC ANIMAUX



HÉBERGEMENT D'URGENCE



HÉBERGEMENT D'INSERTION



ACCUEIL DE JOUR



ORIENTATION UNE NUIT



ATELIER D'INSERTION



SANTÉ



RENFORT HIVERNAL



## → Dominique MENTRÉ Président

Dominique DELMAS, Vice-président

Dominique BOUVIER, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

### RÉDACTION

#### Directeur de rédaction :

Dominique MENTRÉ

#### Rédacteur en chef :

Dominique MENTRÉ

#### Comité de rédaction :

Michel CATHELAND / Jean-Dominique DURAND

Sébastien GUTH / Michel LÉVY

Bernard MOUILLON / Annie PAPILLON

Noëlle PIERRE / Pierre TRICOU

Marion VEZIANT-ROLLAND

#### Ils ont collaboré à ce numéro :

Maamar AMROUL / Marie BOUZARD

Tiang GIRARD / Isabelle REA / Jean-Louis TELL

Hugo VANNIER / Véronique VÉDRENNE

#### Dépôt légal :

2<sup>ème</sup> trimestre 2019

#### Directeur de la publication :

Dominique MENTRÉ

#### Numéro ISSN :

2021-0493

#### N° d'inscription paritaire :

0624 H 85296

#### Imprimerie :

IML - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage : 25.500 exemplaires

## LE BIEN ET LE BEAU NE FONT PAS DE BRUIT

Le nombre de personnes à la rue ne cesse de croître malgré une baisse de la pression migratoire enregistrée en 2018.

Ce constat désespérant ne doit cependant pas occulter la décision de l'État de lancer en 2018, au niveau national, un plan quinquennal pour le logement d'abord (LDA) et la lutte contre le sans-abrisme. Ce plan suppose un changement très profond de l'approche des personnes à la rue qui doit être salué car il est fondé sur l'espérance que chacun est capable de conduire lui-même son retour à une vie normale si on le place dès le départ en logement avec l'accompagnement adapté à sa situation. Cette évolution est en fait naturelle pour notre association dont le fondateur s'est révélé un précurseur avec « Le logement prioritaire » : dès 1954, Gabriel ROSSET interpellait déjà nos gouvernants sur la priorité de procurer un logement aux personnes sans abri avant toute action sociale si on voulait que celle-ci ait une chance de porter du fruit.

C'est un pari cependant très risqué si les moyens déployés ne sont pas à la hauteur du défi que représente la construction de logements et la formation des nouvelles générations de travailleurs sociaux qui vont devoir abandonner un positionnement de « sachant » pour une approche « d'accompagnant ».

Nous bénéficions à Lyon d'un soutien sans faille de l'État qui trouve cependant ses limites dans une vraie difficulté à mobiliser les surfaces foncières nécessaires. La volonté politique et le vrai sens du bien commun des élus locaux fait parfois défaut. Ce serait pourtant là le signe incontestable que Lyon est une GRANDE Métropole. Une Métropole dont les dirigeants sont conscients que notre système économique génère par nature des situations de pauvreté parfois insoutenables mais qu'ils combattent cependant efficacement. La difficulté à accepter l'implantation de dispositifs du FOYER reste un frein puissant qui ralentit le développement de nos capacités d'accueil, d'hébergement et de logement accompagné. Je formule ici le vœu qu'un jour on cesse de craindre l'implantation du FOYER comme cause directe de la chute de la valeur immobilière dans le voisinage ! Personne n'ose le dire mais c'est aujourd'hui un fait qui n'est qu'un des nombreux signes de la décomposition de notre cohésion sociale.

Cette politique du « Logement d'abord » converge avec une lente mais réelle métamorphose des entreprises qui se mobilisent sous la pression des nouvelles générations de salariés pour lesquelles le sens prime souvent sur l'argent. Afficher par des actes concrets et lisibles qu'elles ont conscience de leur responsabilité sociétale est aujourd'hui une nécessité pour les entreprises qui veulent se développer. Quel beau signe plein d'espérance pour les associations comme la nôtre alors que rien ne semble bouger. Rappelons-nous que ce qui est beau et bon pousse sans bruit !

<sup>1</sup> Gabriel ROSSET « Conscience sans abri » In ARCHE SOUS L'ARC EN CIEL N°66 du 15 Novembre 1969.

## SOMMAIRE

Missions du FOYER	2 à 3
Editorial	4
Nous aider	23
<b>BRÈVES</b>	5 à 7
<b>VIE DU FOYER</b>	
Retour en images	8 à 9
<b>DOSSIER:</b>	
<b>SOLID'AIRE</b>	9 à 11
<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b>	12 à 19
Essentiel 2018	13 à 17
<b>SPIRITUALITÉ / CULTURE</b>	
L'Ascension du Christ	20
Le sourire brisé	22

## AIMEZ-NOUS ! REJOIGNEZ LE FOYER SUR FACEBOOK

Likez, aimez, et partagez le quotidien du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI: reportages photos, vidéos, agenda et bien plus encore !



## LES 70 ANS DU FOYER

En 2020, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI fêtera ses 70 premières années au service de la mission que lui a fixée Gabriel ROSSET: accueillir, héberger, accompagner, insérer.

Pour fêter cela, mais aussi pour imaginer un futur qui reste fermement attaché aux valeurs chrétiennes de notre fondateur, nous souhaitons donner une coloration particulière à l'année 2020: célébration, réflexion, valorisation...

Nous souhaitons associer toutes les parties prenantes à cet anniversaire: salariés, bénévoles, Passagers et personnes accompagnées, donateurs, financeurs, partenaires et amis...

### C'EST POURQUOI NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Nous vous proposons de contribuer en apportant vos idées, vos projets, vos envies, en lien avec le site sur lequel vous travaillez, avec les personnes accompagnées, les partenaires...

Contactez-nous à l'adresse mail: [idees70ans@fnds.org](mailto:idees70ans@fnds.org) ■

## AGENDA

### → JUIN / JUILLET / AOÛT 2019

#### BESOIN DE BÉNÉVOLES CET ÉTÉ

Chaque année, les bénévoles se font plus rares l'été... Il est parfois difficile d'accueillir les nombreux Passagers dans de bonnes conditions.

Alors si vous avez un peu de temps, merci de contacter le Pôle Bénévoles par mail: [benevolat@fnds.org](mailto:benevolat@fnds.org)

### → DU 4 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE 2019

#### PAUSE DES RÉUNIONS D'INFORMATION POUR LES CANDIDATS BÉNÉVOLES.

Reprise des réunions d'information le mercredi 4 septembre 2019 à 17h30, salle polyvalente du Centre Gabriel ROSSET (entrée 74 rue Sébastien GRYPHE 69007 LYON). Pour cette période, merci de contacter directement le Pôle Bénévoles par mail.

### → JUILLET / AOÛT 2019

Vacances d'été des Bric à Brac et des dépôts de dons.

Les 6 magasins du FOYER fermeront leurs portes:

- BRIC À BRAC DÉCINES: du 15 juillet jusqu'au 25 août 2019 inclus,
- BRIC À BRAC LYON CROIX-ROUSSE: du 11 juillet jusqu'au 31 août 2019 inclus,
- BRIC À BRAC LYON RUE DE TOULON: du 15 juillet jusqu'au 10 septembre 2019 inclus,
- BRIC À BRAC LYON VAISE: du 15 juillet jusqu'au 23 août 2019 inclus,
- BRIC À BRAC OULLINS: du 15 juillet jusqu'au 25 août 2019 inclus,
- BRIC À BRAC VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE et DÉPÔT DE DONNS: du 15 juillet jusqu'au 23 août 2019 inclus.
- LE DÉPÔT DE DONNS DE LYON VAISE (situé au Bric à Brac): du 25 juillet au 11 août 2019 inclus
- LE DÉPÔT DE DONNS LYON 7<sup>E</sup> (85 rue Sébastien GRYPHE): du 15 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2019 inclus, le dépôt de dons sera ouvert du lundi au samedi de 8h00 à 18h00.

Pour en savoir plus: [www.fnds.org](http://www.fnds.org) / rubrique « où acheter ? » et « où donner ? »

### → 28 SEPTEMBRE 2019

AUCHAN DARDILLY Collecte vos vêtements au profit du FOYER: apportez vos vêtements, chaussures, linge de maison, propres et en bon état et gagnez des bons d'achats à valoir le jour même dans le magasin / AUCHAN Portes de Lyon / Route Nationale 6, 69570 DARDILLY

### → 9 ET 10 NOVEMBRE 2019

Dès aujourd'hui, réservez votre week-end pour la Brocante du FOYER au PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 350 avenue Jean JAURÈS LYON 7<sup>ème</sup>.

Retrouvez l'ensemble de l'actualité du FOYER sur le site internet [www.fnds.org](http://www.fnds.org) ou en vous abonnant à la newsletter INFO-FOYER. ■



## LANCEMENT DU PROGRAMME GIVEBACK

*Give  
back*

Le 24 juin 2019 avait lieu le lancement officiel du programme « GiveBack », orchestré par le Comité des Amis du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI et son nouveau Président, Patrick BOCCARD dirigeant de la société BOCCARD. Le programme GiveBack a pour but de mobiliser les entreprises, leurs collaborateurs ainsi que les collectivités afin d'aider les personnes sans-abri à reprendre le chemin de l'emploi pour accéder durablement à un logement.

Il s'agit ainsi :

- d'apporter des moyens financiers pour financer le programme « GiveBack » à travers les Arbres de la Solidarité, avec une visibilité pour l'entreprise,
- de mobiliser des ressources humaines pour la formation et la qualification, à travers le mécénat de compétence et le bénévolat,
- et enfin, de mobiliser le réseau des entreprises pour favoriser l'insertion professionnelle.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Gilles PETIT, président de la Fondation Maisons du Monde, de Yves ROCHE, Président de l'UNAMA, accompagné de Patrick KRUSE, de Laurent BADIOU directeur du Pôle 3E de la DIRECTE, et des nouveaux diplômés du CQP Menuiserie du FOYER. ■

### EN SAVOIR +

**Philippe FLAMENT, référent du programme GiveBack:**  
[philippe.flament@fnds.org](mailto:philippe.flament@fnds.org)  
[https://www.fnds.org/rubrique « Je veux aider »](https://www.fnds.org/rubrique%20«%20Je%20veux%20aider%20»)

## ALIX EN HIVER

Ouvert comme centre d'hébergement d'urgence pour le renfort hivernal 2018-2019, le site d'Alix a fermé ses portes le 18 avril 2019. Ce centre d'hébergement situé au cœur du Beaujolais était réservé à des familles, soit des couples, couples avec enfants, soit des personnes seules avec enfants, orientées par la Maison de la Veille Sociale. Il a bénéficié d'un bon accueil de la part de la municipalité et des habitants d'Alix.

Au total, ce sont 18 familles pour 65 personnes, qui ont été accueillies pendant cette période. Toutes ont bénéficié d'un accompagnement social permettant d'améliorer leur situation. Sur la totalité des familles, deux n'ont malheureusement pu trouver d'issue positive à la fin de leur prise en charge, et ont été accompagnées vers un accueil de jour.

## LA FIN DU CAO

Ouvert en 2016 à la suite du démantèlement de la jungle de Calais, le Centre d'Accueil et d'Orientation pour migrants, situé à Villefranche-sur-Saône a fermé ses portes en mars 2019 après avoir orienté l'ensemble des bénéficiaires vers les dispositifs adaptés à leurs situations.

## DU NOUVEAU À L'ACCUEIL LA MAIN TENDUE

L'Accueil de Jour la Main Tendue, situé 461 rue Robert Schuman à Villefranche-sur-Saône fait peau neuve. Ainsi, à compter du 16 septembre 2019, les horaires évoluent : l'accueil de jour sera désormais ouvert de 7h30 à 10h45.

Les locaux ont été réaménagés, et de nouveaux services viennent compléter l'offre existante comme la mise en place d'une bagagerie et l'organisation d'une navette. À noter l'ouverture d'un « CAFÉ RENCONTRE » pour les bénéficiaires du RSA avec le soutien du département du Rhône. Ce temps d'échange convivial aura lieu de 14h00 à 16h00 les vendredis 6 et 27 septembre ; 4 octobre ; 8 novembre et 6 décembre 2019.

## MESSE MENSUELLE

À compter du 3 septembre 2019, une messe ouverte à tous célébrée par le Père Thierry JACOUD aura lieu tous les premiers mardis du mois\* à 18h00. Espace Gabriel ROSSET (Centre Gabriel ROSSET entrée 74 rue Sébastien GRYPHE / 69007 LYON)

\* La Messe du 3 mars aura lieu le 10 mars 2020

## CARNET

### LE FOYER A LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

- Monsieur **Paul GINDRE**,  
Bénévole au service administratif,  
Décédé le 7 avril 2019 à l'âge de 82 ans,
- Monsieur **Guy RIBEYRE**,  
Passager de La Résidence La Chardonnière,  
Décédé le 6 avril 2019 à l'âge de 68 ans,

- Monsieur **Michel RIGARD**,  
Ancien Bénévole au Brac à Brac Croix-Rousse,  
Décédé le 8 mai 2019 à l'âge de 78 ans,
- Monsieur **Joseph DUPONT**,  
Ancien Bénévole au Brac à Brac Oullins,  
Décédé le 9 mai 2019 à l'âge de 71 ans,
- Monsieur **Alexandru TABARCEA**,  
Passager du Centre Gabriel ROSSET,  
Décédé le 2 juillet 2019 à l'âge de 63 ans.

**Aux familles et amis de ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.**

## UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE

SÉJOUR À LA MONTAGNE  
POUR DES PASSAGERS DE LA  
MAISON DE RODOLPHE

Forts de l'expérience des deux derniers séjours organisés les années précédentes, nous avons renouvelé l'expérience, cette fois-ci autour des sports de montagne comme l'escalade, la via ferrata, le ski et les raquettes.

L'objectif d'un tel séjour étant pour les participants de redynamiser leur avenir en se disant : « J'ai fait des trucs de fou à la montagne, je ne pensais pas que j'en étais capable, je suis fier de moi ». Sortir de la routine, accéder à des choses que l'on ne pensait pas faites pour soi.

En effet, quand on est à la rue, c'est une vie assez individualiste parce qu'il faut survivre, il faut savoir comment manger, où l'on va dormir le soir ; c'est une vie difficile...

Un groupe de Passagers et d'accompagnants s'est ainsi mobilisé pendant plusieurs mois afin de construire ce projet. Nous sommes donc partis du 25 au 29 mars dans le Briançonnais, accueillis comme par le passé par l'association « 82-4000 » qui œuvre à faire découvrir la montagne aux personnes les plus éloignées de celle-ci.

Tout le monde fut enthousiaste et a remercié longuement les organisateurs du séjour !

La randonnée à raquettes a été l'occasion pour le groupe de passer une nuit dans un refuge au milieu de la montagne. Alors que nous étions dans le salon, autour de la cheminée, les participants comme leurs guides se sont livrés « à chaud » :

Pour Carlos, ce fut un baptême de glisse : « J'ai commencé pour la première fois le ski ici. J'ai eu un bon professeur. Cela m'a plu. J'étais bien dans mon corps. Je suis bien préparé pour la prochaine fois. Je monterai tout en haut et je descendrai jusqu'en bas. »

Adrien a réussi à aller au-delà de ses craintes : « J'ai pu vaincre ma peur du



vide ! Les guides, sont formidables. Ils ont été là pour nous aider et, grâce à eux, en faisant de l'escalade et de la via ferrata, cela m'a permis de vaincre cette peur-là. Je tiens à les remercier. »

Pour Igor, cette expérience fut une leçon de vie : « Un grand merci. Je remercie du fond du cœur l'accueil de jour de la maison de Rodolphe et l'association 82-4000. Grâce à eux, j'ai acquis une grande expérience dans ma vie. J'ai appris de grandes choses, comme construire une maison, un igloo... c'était très amusant et très émouvant pour moi ! »

René a quant à lui apprécié l'esprit d'équipe : « Si vous avez les bons éléments autour de vous, vous vous dépassez sans faire d'effort. Tout le monde a réussi, je suis fier du groupe. Et le fait d'avoir construit un igloo, pour un petit mec qui arrive de la Réunion comme moi, crois-moi, à 60 ans... ce n'est pas donné à n'importe qui ! C'est tout un bonheur de découvrir, d'aller toujours de l'avant et de se dépasser, tout en appréciant ce qui nous est offert. Il y en a encore tellement qu'on ne sait dans quelle direction il faut aller. Ici, c'est la vie ! »

Pour ces personnes habituées au monde urbain, ce fut un vrai dépaysement ! Abdenour témoigne : « Pour moi, c'était une première fois : la découverte du télé-siège, du ski de piste, des raquettes dans la neige. Je n'aurais jamais imaginé être dans un endroit entouré de montagnes et de neige. Je ne sais même pas comment m'exprimer... c'est merveilleux. »

On peut même parler de choc des cultures pour Gindo : « Ce fut une expérience inoubliable. Je ne pensais pas que c'était possible. Dans ma culture, en Indonésie, la montagne, c'est dangereux, ce n'est pas pour les humains. Alors, la pre-

mière fois que je suis venu ici, j'avais très peur. Maintenant, j'ai l'impression que la montagne, c'est chez moi... Dans la rue, c'est trop difficile. Il n'y a pas d'activité positive. Quelqu'un qui est dans la rue, il a besoin de sortir de ses problèmes, c'est très important pour son moral. »

Enfin, voici ce que nous dit Alain, l'un des deux guides de l'association « 82-4000 » : « Les stages avec la Maison de Rodolphe sont ceux qui me marquent le plus. Ce sont les personnes que j'ai le plus de plaisir à accompagner. Si on analyse un peu, c'est peut-être parce que l'on sent que vous appréciez, vous le dites. Je prends beaucoup de plaisir à partager avec vous mon amour pour la montagne. Merci à vous. »

Devant ces témoignages, on peut se dire que la plupart des objectifs ont été atteints : avoir la capacité de se projeter ; se demander comment je vois ma vie, mon avenir ; expérimenter la vie en collectif ; acquérir de la confiance en soi. Bref, retrouver une image de soi plus positive.

Et puis cela permet d'être dans des activités de groupe, et d'être moins dans le face-à-face de l'accompagnement social. Cela change le rapport entre les travailleurs sociaux et les personnes accueillies. On est moins dans un rapport de domination. On est plus à égalité.

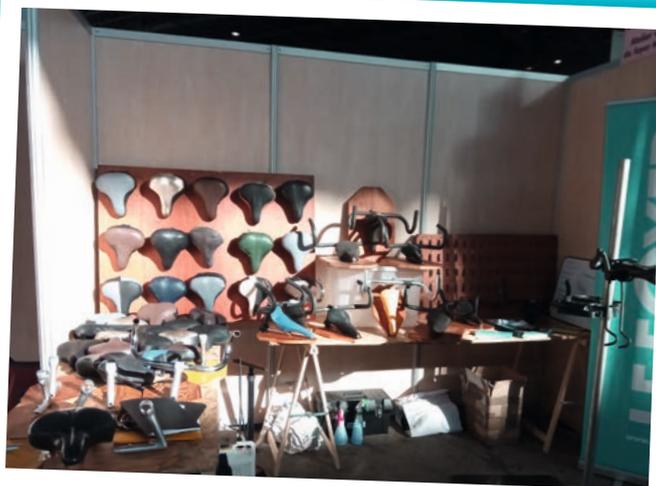
Personnellement, j'aime bien m'engager dans des projets qui me sortent de mon quotidien, qui me demandent un peu d'énergie et d'engagement.

En conclusion, comme le dit un participant : « C'est une expérience qui est inoubliable ; cela restera toujours dans ma tête ! » ■

Hugo VANNIER



■ **6 février 2019** : Projection de « Grande Synthe », en présence de sa réalisatrice Béatrice CAMURAT JAUD



■ **22 au 24 février 2019** : L'Atelier Vélo du FOYER était présent avec ses créations, au Salon Primevère



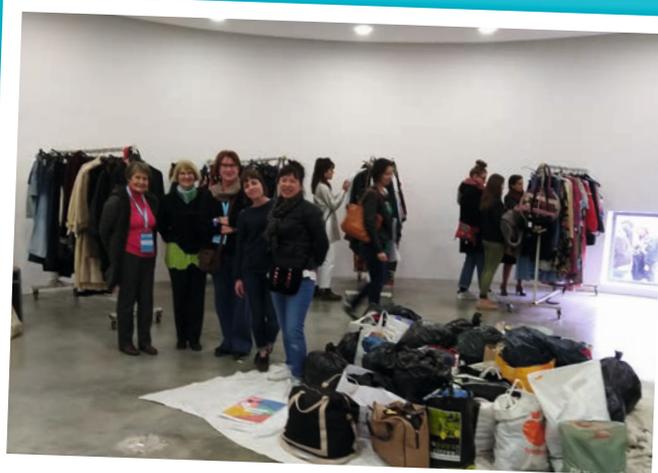
■ **30 mars 2019** : Les « petites ventes » du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI en collaboration avec Pop-Up Market au Mob Hôtel Lyon



■ **1<sup>er</sup> avril 2019** : Lancement avec Gérard COLLOMB et David KIMELFELD et les membres du comité de pilotage de « Tous Unis Tous Solidaires » porté par LE FOYER cette année, qui offre la possibilité de tester le bénévolat au sein des associations métropolitaines sur tousunistoussolidaires.fr.



■ **6 et 7 avril 2019** : L'Atelier Vélo était au « Marché Autrement » avec le soutien de la mairie de Lyon 6<sup>e</sup>



■ **6 et 7 avril 2019** : LE FOYER a été généreusement invité par le Marché de la Mode Vintage à venir exposer un échantillon de ses produits et organiser une collecte de textile.



■ **9 mai 2019** : Remise de chèque pour Soupe en Scène. Merci à Fabrice BONNOT et toutes les bonnes volontés qui ont fait de cet événement une nouvelle réussite !



■ **20 mai 2019** : Atelier photo pour l'organisation des 50 ans de la Rochette à Caluire



■ **16 juin 2019** : Journée portes ouvertes à la Résidence La Chardonnière, avec Mademoiselle Paillette et de nombreux partenaires



■ **30 juin 2019** : L'équipe caladoise du FOYER était présente à la Fête de la fraternité de Villefranche-sur-Saône



■ **5 juillet 2019** : LE FOYER était invité à présenter son programme « GiveBack » aux adhérents de l'Union des Industries Métallurgiques et Minières, L'UIMM LYON



■ **6 juillet 2019** : LE FOYER était présent à la fête de quartier de Lyon Perrache, Hippo'camp

# SOLID'AIRE ET COLLECTE DE PROXIMITÉ EN MODE DOUX

LES ATTENTES DES LYONNAIS ÉVOLUENT, NOS DISPOSITIFS DE COLLECTE ÉGALEMENT !



RAPHAËL MEUNIER, CHARGÉ DU PROJET SOLID'AIRE, JOHANN WOEHREL, PARTENAIRE SOLID'AIRE HÉVÉA UN CENTRE ÉTIC, FREDERIC ALOISIO, MÉCANICIEN LIVREUR EN MODE DOUX ET LE TRIPORTEUR

Les cinéphiles, quand ils voient depuis quelques temps circuler le nouveau véhicule du FOYER dans les rues de la Guillotière à Lyon, se demandent perplexes si quelque réalisateur nostalgique serait en train de tourner une nouvelle version de ce film qui révéla jadis Darry COWL : le triporteur. Eh bien, non ! Ils sont dans l'erreur.

Mais pourquoi LE FOYER recourt-il à cet original véhicule pour certaines de ses collectes ? Une explication s'impose !

Voici quelques mois, les responsables de l'Atelier et Chantier d'Insertion découvraient une initiative qui suscita chez eux un vif intérêt. En effet, un dispositif porté par Emmaüs Défi, active le potentiel de générosité des Parisiens en offrant un système de don simple, grâce à la participation d'une

soixantaine d'acteurs de proximité. Ce sont ainsi autant de nouveaux points de dépôts de dons externalisés qui permettent de faciliter la vie des citoyens !

De retour entre Rhône et Saône, les responsables décidèrent de répondre à un « appel à manifestation d'intérêt » de la Métropole de Lyon, avec l'idée de pouvoir mettre en place un nouveau système de collecte. Celui-ci viendrait en complément de ceux déjà existant : les Bric à Brac, Dépôts de dons permanents ou éphémères, les conteneurs textiles, etc. Il s'agirait de « faciliter l'acte de don des habitants en développant des points de dépôt de proximité » peut-on lire dans le projet. La Métropole donna un avis favorable et apporta son soutien.

« Beaucoup de personnes, précise Raphaël MEUNIER, Chargé du Projet au FOYER, quand ils voient leurs pla-

cards auraient envie de donner des vêtements ou objets dont ils n'ont plus l'utilité mais, pour autant, ils n'ont pas envie de traverser LYON pour aller remettre trois livres ou deux vêtements dans un Bric à Brac ou dans un Dépôt de dons. Alors, il faut qu'ils puissent déposer à proximité de chez eux ! Il faut que pour eux ce soit FACILE ! »

On donna donc le nom de « Solid'aire » à ce projet qui, dans un premier temps, va être testé dans le quartier de la Guillotière, c'est-à-dire le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon et le sud du 3<sup>ème</sup>. Neuf sites partenaires (des commerçants, des acteurs de l'économie sociale et solidaire...), réceptionnent d'ores et déjà les dons de petit volume des Lyonnais au profit du FOYER.

« Le dispositif Solid'aire ajoute Raphaël, est limité au quartier de la Guillotière, mais a pour vocation de se développer

plus largement dans Lyon intramuros en fonction des retours d'expérience de cette phase expérimentale... Ce dispositif va ainsi permettre de renforcer l'économie circulaire locale, mais également créer et pérenniser des emplois en insertion sur des métiers porteurs, tout en générant des ressources complémentaires pour la réalisation de nos missions sociales. »

## COMMENT FONCTIONNE UNE SOLID'AIRE ?

Les sites Solid'aire sont géolocalisés sur notre site internet. Le recours à des partenaires situés en centre-ville implique que chaque objet donné puisse tenir dans des caisses de collecte d'une dimension de 60x40x32 cm (soit l'équivalent d'un sac de sport).

Les partenaires acceptent donc de prendre quatre, six... caisses qui sont plombées quand elles sont pleines avant d'être remises au salarié en insertion qui passe les prendre à l'aide d'un vélo cargo à assistance électrique, appelé familièrement « Le triporteur ».

« Nous sommes très reconnaissants à l'égard de nos partenaires, précise Raphaël, car nous sommes conscients de ce que nous leur demandons : un peu de temps pour accueillir les donateurs et de la place pour stocker les caisses. Certains des partenaires qui ont relevé le défi ont clairement peu de temps, et quasiment pas d'espace disponible. Ils le font avant tout parce

qu'ils sont sensibles à la finalité du projet. C'est touchant et encourageant pour le développement du projet. »

Basés au sein de l'Atelier Vélo du FOYER<sup>1</sup> d'où les collectes sont coordonnées, les employés réaliseront la maintenance du triporteur ainsi que la réparation de vélos. Ils développeront alors des compétences en mécanique cycles ainsi qu'en livraison en mode doux, compétences particulièrement recherchées sur le marché du travail.

Actuellement deux salariés en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) travaillent spécifiquement au sein de l'atelier vélo sur le projet Solid'aire. Frédéric ALOISIO est l'un d'eux. C'est son conseiller RSA qui l'a mis sur la piste de ce nouveau dispositif. « Fred » – c'est ainsi que tout le monde l'appelle au sein de l'atelier – vient d'un secteur professionnel bien éloigné de ce qu'il fait maintenant. Il était maître-chien et s'occupait d'éducation canine. Mais l'irresponsabilité de certains propriétaires de chiens et leur désinvolture l'ont découragé de persévérer dans ce travail, d'où sa reconversion.

Le CDDI offre à la personne un contrat de 8 mois renouvelable une fois. C'est donc pour un peu plus d'un an au maximum que Frédéric pourra s'investir au sein de l'Atelier Vélo dans le cadre du projet Solid'aire.

« C'est bien pour moi, confie-t-il, j'acquiers compétences et expériences dans le domaine de la réparation de

cycles et j'aimerais bien en faire mon métier ultérieurement ». Fred aime le contact et il apprécie beaucoup de faire la collecte aux commandes du vélo cargo, lui qui, à titre personnel, se déplace déjà beaucoup à vélo électrique. « C'est un véhicule simple à manier, facile à garer », ajoute-t-il. Et Raphaël de compléter : « il y a peu, quand la circulation différenciée a été mise en place, les camionnettes de collecte du FOYER se sont trouvées immobilisées temporairement. Pendant ce temps-là, le triporteur circulait sans problème ».

Un CDDI au sein de l'atelier vélo, c'est bien mais... à condition d'en sortir. Frédéric se soucie déjà de ce qu'il fera à l'issue de ce contrat. « J'ai des pistes, se réjouit-il, j'ai déjà des contacts dans une grosse entreprise de ce secteur professionnel ». Puis, se projetant loin dans l'avenir, il rêve à haute voix de ce temps où il pourra s'installer lui-même, à son propre compte, dans la réparation de cycles. « A notre époque, c'est un secteur très porteur », conclut-il.

Presque en chœur, au terme de cet entretien, Raphaël et Frédéric formulent le vœu que Solid'aire prospère et touche progressivement tous les arrondissements de Lyon. Puisse-t-il en être ainsi ! ■

Michel CATHELAND

1. À propos de l'Atelier Vélo, voir L'Arche n°250 de juin 2016, pages 7 à 9

## LES POINTS SOLID'AIRE :

### ■ ARTISAN TAPISSIER PASCALE DE LA GRANDIÈRE

320 Rue Garibaldi  
69007 Lyon

### ■ CENTRE KAPLA LYON

40, Rue Chevreul  
69007 Lyon

### ■ ENERGIE D'ICI

32 Avenue Jean Jaurès  
69007 Lyon

### ■ HEVEA, UN CENTRE ETIC

107 Rue de Marseille  
69007 Lyon

### ■ JARDINERIE SAINT LOUIS

14 Rue de La Madeleine  
69007 Lyon

### ■ LA MAISON DES ÉTUDIANTS

90 Rue de Marseille  
69007 Lyon

### ■ LA MAISON DU VÉLO

244 Rue Garibaldi  
69003 Lyon

### ■ LE FLÂNEUR GUESTHOUSE

56 Rue Sébastien Gryphe  
69007 Lyon

### ■ RECYCLIVRE LYON

7 Rue Auguste Lacroix,  
69003 Lyon

LA LISTE DE TOUS LES POINTS DE DÉPÔTS EST DISPONIBLE SUR LE SITE WEB DU FOYER RUBRIQUE « OÙ DONNER ? »





# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale statutaire de l'Association LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, statuant sur l'exercice 2018, était convoquée le 28 mai 2019.

Dominique MENTRÉ Président, Marion VEZIAN-ROLLAND Directrice, et Pierre CHEVALLIER Trésorier, ont présenté le Rapport Moral, le Rapport d'Activité et le Rapport du Trésorier concernant l'exercice 2018.

Vous en trouverez un extrait dans « L'Essentiel » qui suit.

## VOTE DES RÉOLUTIONS

- **Première résolution** : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Moral et du Rapport d'Activités du Conseil d'Administration, décide de les approuver.
- **Deuxième résolution** : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport du Trésorier et des Rapports du Commissaire aux Comptes approuve dans toutes leurs parties ces rapports, le bilan et les comptes de l'exercice financier clos au 31 décembre 2018. En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'année écoulée.
- **Troisième résolution** : L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'année 2018 de 532 591.30 euros au report à nouveau.
- **Élection au Conseil d'Administration**  
L'Assemblée Générale, conformément à l'article 5 des statuts, élit en qualité d'administrateur Madame Suzanne SOUCHON-LANNUZEL  
Par ailleurs, elle renouvelle au poste d'administrateur : Monsieur Dominique BOUVIER, Monsieur Jean-Bernard COFFY et Le Comité des Amis

## OÙ TROUVER LES RAPPORTS CONCERNANT L'EXERCICE 2018 ?

Vous pouvez obtenir l'intégralité des rapports concernant l'exercice 2018 (Rapport Moral, Rapport d'Activité, Rapport du Trésorier, Rapport du Commissaire aux Comptes) sur simple demande. Vous pouvez également les consulter sur le site internet du FOYER : [www.fnds.org](http://www.fnds.org). ■

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### MEMBRES DU BUREAU

- Monsieur Dominique MENTRÉ  
*Président*
- Monsieur Dominique DELMAS  
*Vice-Président*
- Monsieur Dominique BOUVIER  
*Secrétaire*
- Monsieur Pierre CHEVALLIER  
*Trésorier*
- Monsieur Hervé GOULLILOUD  
*Trésorier adjoint*
- Madame Dominique COROMPT  
*Administrateur*

### ADMINISTRATEURS

- BANQUE ALIMENTAIRE du Rhône  
*Administrateur représentée par son Président Monsieur Patrick CHARVIN*
- Monsieur Pierre-François BRÈS  
*Administrateur*
- Monsieur Jean-Bernard COFFY  
*Administrateur*
- COMITE DES AMIS du FOYER  
*Administrateur représenté par son Président Monsieur Patrick BOCCARD*
- HABITAT & HUMANISME-RHÔNE  
*Administrateur représenté par Monsieur Christophe PERRIN*
- Monsieur Patrick LE LOUP  
*Administrateur*
- Monsieur Patrice PEILLON  
*Administrateur*
- Monsieur Dominique PRENAT  
*Administrateur*
- Monsieur Frédéric PROT  
*Administrateur*
- SERVICE DIOCÉSAIN DE LA SOLIDARITÉ  
*Administrateur représenté par Père Thierry JACOUD*
- SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT-DE-PAUL  
*Administrateur représentée par Monsieur Jean-Noël GALLOIS*
- Madame Suzanne SOUCHON-LANNUZEL  
*Administrateur*

Et 3 postes à pourvoir



# ESSENTIEL 2018



## EDITO

La situation des personnes sans abri n'a pas évolué favorablement et le nombre de personnes à la rue n'a cessé de croître en 2018. Ce constat

ne doit pourtant pas occulter le lancement du Plan quinquennal pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme. Ce plan suppose un changement profond de l'approche des personnes à la rue, fondé sur l'espérance que chacun est capable de conduire lui-même son retour à une vie normale si on le place dès le départ en logement avec un accompagnement adapté.

C'est dans ce contexte que LE FOYER a continué de déployer ses projets et ses actions, toujours dans le cadre défini par son projet associatif et ses orientations stratégiques. Il s'est appuyé en cela sur un réseau de partenaires comme des entreprises, des associations, des collectifs, toujours au bénéfice de ses missions et de ceux qu'il accompagne.

## ACCUEILLIR & HÉBERGER

LE FOYER s'inscrit totalement dans le programme de Logement d'abord en adaptant son fonctionnement, son organisation et son patrimoine. Pour autant il est nécessaire de garder un nombre suffisant de places d'hébergement d'urgence et de réinsertion et de poursuivre l'effort mené.

LE FOYER a amélioré les conditions d'accueil dans ses centres d'hébergement, à commencer par l'installation de cuisines, en reconnaissant l'autonomie et la compétence à cuisiner des Passagers. Le Village mobile de Vaulx-en-Velin a bénéficié d'aménagements supplémentaires.

L'offre de places de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) portée par LE FOYER s'est étoffée et transformée, grâce à des logements en diffus et au remaniement de places d'hébergement entre l'Auberge des Familles et la Maison de Rodolphe. La Résidence de DARDILLY a été pérennisée et développée, portant sa capacité à 160 places pour des familles et des personnes isolées.



**1 424**

PLACES D'HÉBERGEMENT (MAXIMUM)  
TOUTES STRUCTURES DU FOYER  
CONFONDUES



**41 430**

PASSAGES DANS LES  
ACCUEILS DE JOUR



**229 973**

REPAS SERVIS



**408 281**

NUITÉES RÉALISÉES



**456**

PERSONNES ACCOMPAGNÉES  
VERS L'EMPLOI PAR LE PÔLE  
INSERTION PROFESSIONNELLE

## FAITS MARQUANTS

- Ouverture de La Halte de Nuit l'Escale
- Transformation et augmentation de l'offre C.H.R.S.
- Amélioration des conditions d'accueil
- Fermetures et transferts du Village Familles de Villeurbanne, du Fort Saint-Laurent et de la Résidence La Sarra
- Augmentation du nombre de postes de l'Atelier et Chantier d'Insertion

La Halte de Nuit L'Escale, ouverte en janvier accueille désormais à la nuitée 57 hommes et femmes dans un ensemble de modulaires où chacun dispose d'une chambre individuelle et peut arriver à 16h pour repartir le lendemain à 10h.

Enfin plusieurs sites nécessitaient une relocalisation compte tenu de leurs situations précaires. Ainsi les familles du Village mobile de Villeurbanne et du Fort Saint-Laurent qui n'avaient pas encore trouvé de solution de relogement ont été confiées à d'autres associations. La Résidence La Sarra, ouverte cet hiver, a fermé ses portes au printemps.

### INSÉRER

LE FOYER a poursuivi le développement de son Pôle Insertion Professionnelle en renforçant son Atelier et Chantier d'Insertion ainsi que ses activités d'insertion avec la pérennisation d'un premier Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) menuiserie et restauration de meubles, le

développement de l'Atelier Vélo, et sa participation à la plateforme de traitement d'encombrants lloé.

Enfin la réussite du programme Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi (PERLE) porté par l'association l'a encouragé à envisager son extension à d'autres publics que celui des Centres d'hébergement du Rhône.

### MERCI

En conclusion, merci à tous de poursuivre ou de nous aider à poursuivre les missions que nous assumons avec constance et fidélité au sein des diverses structures de l'association.

Faire bien, simplement en fonction de nos moyens, ce que nous avons à faire là où nous sommes, c'est le plus sûr moyen de pouvoir continuer à porter un regard bienveillant sur les personnes que nous côtoyons. ■

**Dominique MENTRÉ**  
Président

**Pierre CHEVALLIER**  
Trésorier

## LE MOT DU TRÉSORIER



En 2018, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a continué les efforts engagés les années précédentes dans la maîtrise de ses dépenses, malgré une augmentation conséquente de son périmètre d'action.

Cette année encore le résultat courant s'est amélioré, passant de -1 361 K€ en 2017, à -990 K€ en 2018.

Ces efforts doivent être poursuivis dans la durée afin de redresser complètement le résultat.

Le Conseil d'Administration a approuvé pour les trois années à venir une esquisse budgétaire permettant de dessiner une nette amélioration à partir de 2021, une fois réalisés les investissements nécessaires à l'absorption de notre croissance. ■

## LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, porté par des bénévoles et des salariés, vient au secours des personnes isolées et des familles en très grande difficulté à Lyon, dans la Métropole de Lyon et à Villefranche-sur-Saône. Il leur propose des solutions d'accueil de nuit et de jour, d'hébergement et de logement accompagné d'hygiène, ainsi qu'un accompagnement global, qui va de l'insertion professionnelle à l'accès aux droits, au logement ou au soin. En 2018, le financement de son activité repose pour 12,7 M€ sur des subventions publiques. Cela représente 61,3% de ses dépenses d'exploitation et 66 % de ses ressources d'exploitation. Les activités des différents services sont encadrées par des conventions passées avec l'État, les Collectivités et le Fonds Social Européen. La part des activités non couverte par les subventions publiques est financée par des ressources propres du FOYER : les recettes des six Bric à Brac (2,7 M€, soit 12,7 % de l'ensemble des ressources), et les dons et legs (3,5 M€ soit 16,3 % des ressources totales de l'année 2018). Ces ressources, tout comme la contribution très importante des bénévoles sont essentielles pour permettre au FOYER de poursuivre sa mission au service des plus démunis, dans un contexte de contrainte budgétaire forte pour les financeurs publics (voir paragraphe sur le bénévolat p.4).

# COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Comme chaque année, LE FOYER présente ci-dessous le Compte d'Emploi des Ressources, qui rend compte de manière analytique de son activité de l'année.

EMPLOIS 2018			RESSOURCES 2018				
	(en K€)	%	(en K€)	%			
<b>1</b>	Missions Sociales	17 303	83,8 %	Ressources collectées auprès du public	3 546	17,0 %	<b>6</b>
	Hébergement d'Urgence	6 462	31,3 %	Dons non dédiés	1 085	5,2 %	
	Renforts hivernaux (Plan Froid)	677	3,3 %	Dons dédiés	648	3,1 %	
	Hébergement d'Insertion	5 721	27,7 %	Legs non dédiés	1 813	8,7 %	
	Accueil de Jour	883	4,3 %	Legs dédiés	0	0 %	
	Insertion Professionnelle	3 129	15,1 %	Subventions et autres concours publics	12 908	62,0 %	
	Santé	431	2,1 %	Subventions	12 733	61,1 %	<b>7</b>
				Transferts de charges emplois aidés	175	0,9 %	
<b>2</b>	Frais de recherche de fonds	421	2 %	Autres produits	4 376	21,0 %	
	Frais d'appel à la générosité du public	351	1,7 %	Produit des Activités Solidaires (Bric à Brac)	2 765	13,3 %	<b>8</b>
	Frais de recherche de subventions	70	0,3 %	Participation des usagers	769	3,7 %	
	Autres frais	2 938	14,2 %	Recettes diverses	217	1,0 %	
<b>3</b>	Frais de fonctionnement	2 643	12,8 %	Recettes diverses	217	1,0 %	
	Charges financières	31	0,1 %	Produits financiers	520	2,5 %	
<b>4</b>	Charges exceptionnelles	263	1,3 %	Produits exceptionnels	105	0,5 %	<b>9</b>
				TOTAL DES EMPLOIS	20 661	100,0 %	
				Dotations aux provisions	191		
<b>5</b>	Engagements à réaliser sur fonds dédiés	265		Report de fonds dédiés	265		<b>10</b>
	Excédent de ressources de l'Exercice	532		Insuffisance de ressources de l'Exercice	0		<b>11</b>
				TOTAL DES RESSOURCES	20 830	100,0 %	
				Reprises de provisions	21		
				Report de fonds dédiés	265		
				Insuffisance de ressources de l'Exercice	0		
				TOTAL GÉNÉRAL	21 116		
				TOTAL GÉNÉRAL	21 649		

## ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)

Bénévolat	6 477 K€
Prestations en nature	862 K€
<b>Total :</b>	<b>7 339 K€</b>

## LES EMPLOIS

**1** LE FOYER consacre plus de 83 % du total de ses dépenses incluant l'exceptionnel, à ses missions sociales, l'accueil, l'hébergement, l'insertion, l'accompagnement des plus démunis. Il s'agit des dépenses directes générées par ces activités, ainsi que des frais de fonctionnement qui leurs sont imputables. L'urgence (Hébergement d'Urgence + plans hivernaux) représente 34 % des missions sociales du FOYER, l'Hébergement d'Insertion 27 %.

**2** LE FOYER consacre 2 % de ses dépenses à rechercher des fonds, subventions publiques ou dons privés (particuliers, entreprises, fondations). L'activité d'appel à la générosité du public est appuyée par des bénévoles, dont la contribution est précieuse.

**3** Il s'agit des frais de fonctionnement mutualisés pour toute l'association : fonctions support (RH, comptabilité, achats, maintenance et travaux), mais aussi vacance d'occupation de places, etc.

**4** Peu d'éléments exceptionnels cette année. Voir point N°9.

**5** Il s'agit de dons dédiés reçus et non utilisés dans l'année qui sont reportés à l'année suivante pour être utilisés conformément à la volonté des donateurs. LE FOYER reçoit des dons de personnes privées (personnes physiques, entreprises...). Certains sont « dédiés », c'est-à-dire destinés par le donateur à une action précise.

## LES RESSOURCES

**6** Les ressources collectées auprès du public représentent 17 % des ressources hors reprises de fonds dédiés et provisions. Elles connaissent une forte augmentation en 2018 en raison d'un legs reçu pour 1,7 M€, comptabilisé en produit exceptionnel mais apparaissant dans les ressources collectées auprès du public.

**7** 61% des ressources du FOYER hors re-

prises de provisions et reports de fonds dédiés viennent de financements publics. LE FOYER reçoit principalement des subventions de l'État (86,6 %), de la Métropole de Lyon (9,4 %) et de la Ville de Lyon (2,3 %).

**8** LE FOYER met en vente les objets, mobilier, vêtements, qui lui sont donnés dans des magasins. Le produit de ces ventes, stable en 2018, s'élève à 2,7 M€.

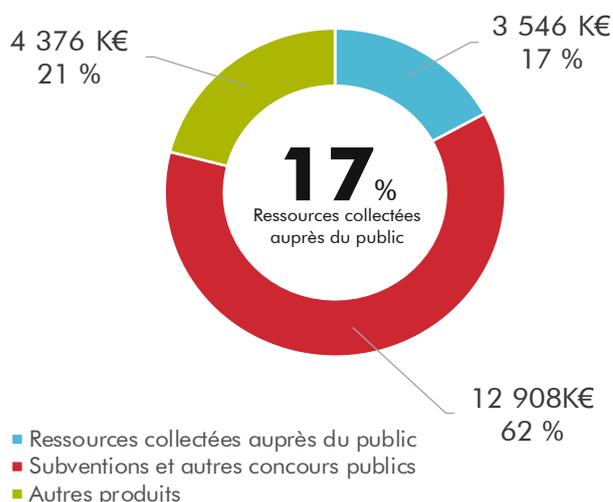
**9** Les produits exceptionnels ont été marqués cette année par un legs de 1,7 M€ qui est présenté dans les produits de la générosité du public (voir point N°6).

**10** Le report de fonds dédiés correspond à l'utilisation, dans l'année, de fonds dédiés reçus les années précédentes.

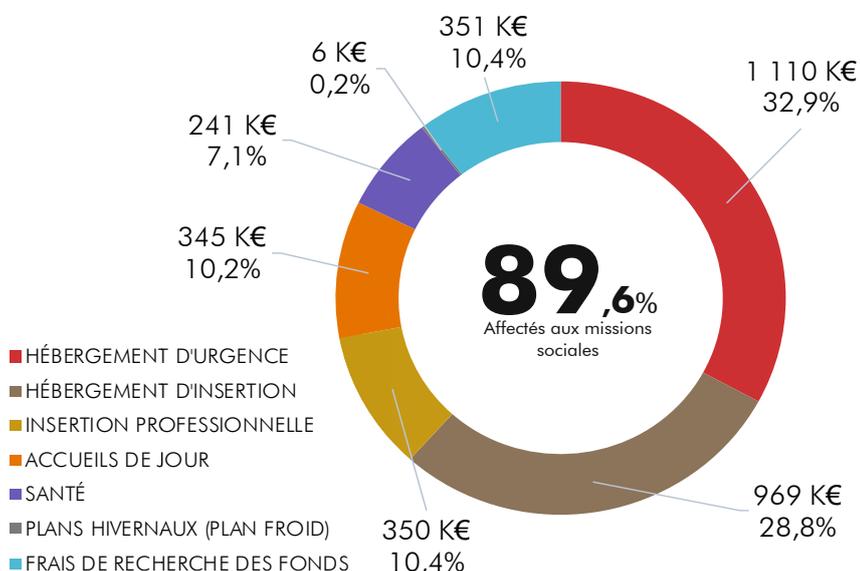
**11** Le résultat net est excédentaire de 532 K€, en raison notamment du legs reçu. Le résultat courant est déficitaire de 990 K€, en amélioration par rapport à 2017.

17 % des ressources de l'année ont été collectées auprès du public. Ce ratio est calculé par rapport aux ressources totales de l'association en 2018. Rapporté aux ressources d'exploitation de l'année, ce ratio s'élève à 15%. La générosité du public est prioritairement dirigée vers les missions sociales : 89,6% ont été affectés aux établissements d'accueil et hébergement et à l'insertion professionnelle. En second lieu, elle couvre les frais d'appels à la générosité du public (10,4%). Enfin, la générosité du public peut servir à financer la part des frais de fonctionnement des missions sociales, non financée par des subventions publiques. Toutes les ressources collectées en 2018 ont été utilisées dans l'année. Il n'y a donc plus de ressources à reporter sur l'exercice suivant. La générosité du public ne suffisant pas à couvrir la part des missions sociales non financée par les subventions publiques, LE FOYER doit développer d'autres sources de financement (recettes des activités solidaires, produits financiers, etc.).

## QUELLE PROPORTION DES RESSOURCES EST ISSUE DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?



## COMMENT SE RÉPARTIT L'EMPLOI DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?



## BILAN RÉSUMÉ

ACTIF (en K€)	2017	2018	PASSIF (en K€)	2017	2018
Immobilisations Incorporelles	299	161	Fonds propres	43 223	44 746
Immobilisations Corporelles	20 622	20 931	Autres fonds propres	894	842
Immobilisations Financières	23 060	22 698	Résultat de la Période	1 515	532
<b>Total emplois permanents</b>	<b>43 981</b>	<b>43 790</b>	<b>Fonds associatifs</b>	<b>45 632</b>	<b>46 120</b>
Clients et Comptes Rattachés	50	88	Provisions	1 215	1 393
Autres Actifs	1 650	2 298	Fonds Dédiés	1 313	790
Charges Constatées d'Avance	112	114	Emprunts	4 359	4 066
<b>Total emplois circulants</b>	<b>1 812</b>	<b>2 500</b>	Autres dettes	2 452	2 832
Trésorerie	9 178	8 910	<b>Dettes</b>	<b>9 339</b>	<b>9 080</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>54 971</b>	<b>55 200</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>54 971</b>	<b>55 200</b>

Les immobilisations financières sont stables par rapport à 2017. Elles comprennent 3 835 K€ de participations détenues par LE FOYER dans 2 SCI propriétaires de bâtiments utilisés pour les activités du FOYER, 5 165 K€ de prêts en cours de remboursements principalement à ces mêmes SCI, et 13 698 K€ de placements financiers. Les réserves permettront d'envisager des travaux de réhabilitation de certains de nos sites.

## LE BÉNÉVOLAT

Conformément aux règlements CRC 2008-12 et CRC 99-01, les contributions volontaires en nature ont été comptabilisées en pied de compte de résultat. Elles s'élèvent à 7,3 M€ en 2018, dont 6,4 M€ au titre du bénévolat. La méthode de valorisation retenue est la même que pour les années précédentes, à savoir qu'elle repose d'une part sur une approche structurée du volume de bénévolat au FOYER représentant 117 équivalents temps plein en 2018 (pour 1 273 personnes). D'autre part, c'est le salaire moyen en France qui a été utilisé pour valoriser financièrement ce bénévolat (soit 2 225 € nets mensuels), car plus proche de la réalité des tâches effectuées par les bénévoles.



**LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI** est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, fondée en 1950 par Gabriel ROSSET et une équipe de bénévoles, ayant pour mission d'accueillir, héberger, accompagner et insérer les plus démunis de la région lyonnaise.

## VALEURS, RÉFÉRENCES ET PRINCIPES

(extrait du projet associatif)

### Laïcité et spiritualité

LE FOYER est une association laïque née de convictions et d'engagements chrétiens, qui constituent les fondements de son action. C'est dans cet esprit que LE FOYER prend en compte les situations de pauvreté et de précarité en apportant des réponses matérielles, et en proposant une dimension spirituelle que chacun reste libre de saisir.

### Dignité et respect

LE FOYER considère que l'être humain ne peut pas se réduire aux difficultés qu'il subit ni aux dommages qu'il peut causer en raison de son état ; les principes de dignité, de respect de l'autre et d'autonomie sont les bases des missions conduites par l'association. L'action du FOYER s'appuie sur la responsabilité de chaque personne, sur l'attention portée à ses besoins, à ses capacités, à ses choix. LE FOYER met à disposition des moyens que chacun est libre

d'utiliser ; il ne s'agit ni d'assistant, ni de soumettre les personnes à des injonctions unilatérales. L'action d'aide et d'accompagnement est réalisée dans le cadre d'engagements mutuels qui visent à valoriser la personne et son autonomie.

### Charité et solidarité

L'esprit de charité guide LE FOYER depuis ses origines. La solidarité consiste à s'accorder mutuellement aide et assistance. Ces deux notions forment le socle et l'équilibre de l'action du FOYER.

### Principe de non-discrimination

Quelle que soit la place des personnes ou l'action concernée, LE FOYER s'attache à garantir une égalité de traitement et n'admet aucune discrimination en raison de croyances ou d'appartenances religieuses, politiques ou philosophiques, de sexe, d'âge, d'origine ethnique, de nationalité, d'orientation sexuelle, de handicap. Dans cet esprit de tolérance, tout prosélytisme est interdit.

### L'engagement de bonne gestion

LE FOYER respecte les engagements des donateurs en assurant une saine gestion budgétaire et financière, et en en rendant compte.

## PRINCIPES D'INTERVENTION

### Le Passager acteur de son parcours de vie

La connaissance de soi et de son environnement demeure le socle sur lequel les intervenants du FOYER

peuvent prendre appui pour proposer au Passager une aide et un accompagnement. Ceci pour améliorer sa situation matérielle et morale, et pour développer ses capacités de choix et de décision.

### Les engagements mutuels

De la même manière que LE FOYER s'engage à proposer une aide et un accompagnement adaptés aux Passagers, il leur est demandé de respecter les règles de vie commune et de tolérance.

### Des réponses adaptées aux capacités des personnes

LE FOYER est attentif à accompagner les Passagers à leur rythme et selon leurs moyens.

## LES MISSIONS DU FOYER

Les missions du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI sont résumées dans sa devise : **Accueillir – Héberger – Accompagner – Insérer.**

Pour remplir ses missions, LE FOYER a déployé plusieurs dispositifs adaptés aux étapes que franchit chaque Passager pour se reconstruire et trouver sa place dans la société.

Ceux-ci sont regroupés autour de 7 métiers qui sont : Accueil de Jour, Hébergement d'Urgence, Hébergement d'Insertion, Accompagnement, Insertion Professionnelle, Santé et Bric à Brac.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du Projet Associatif sur le site internet du FOYER : [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

Les comptes du FOYER sont certifiés par le cabinet Deloitte & Associés, commissaire aux comptes. Toutes les informations de ce document sont issues du rapport moral, rapport d'activités et rapport financier 2018 du FOYER, qui ont été adoptés par l'Assemblée générale du 28 mai 2019.

Ces rapports ainsi que ceux du commissaire aux comptes peuvent être obtenus sur simple demande et sont disponibles sur le site internet [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org).



Le Don en Confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique. Le Don en Confiance a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte que les organisations agréées s'engagent à respecter. Le Comité en contrôle l'application. La liste des organisations agréées est disponible sur le site internet : [www.donenconfiance.org](http://www.donenconfiance.org)

# EXTRAIT RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

## HÉBERGEMENT D'URGENCE

**Faits marquants :** Création d'une Halte de Nuit L'Escale pour permettre une mise à l'abri d'une nuit à celles et ceux qui en ont besoin. À la suite de la redistribution des places CHRS du FOYER, L'Auberge des Familles est devenue un centre d'hébergement d'urgence à part entière. À noter également le transfert de l'activité du Village Familles de Villeurbanne et du Fort Saint-Laurent à d'autres associations. Aménagement d'un espace informatique à l'Auberge des Familles.

QUELQUES CHIFFRES	2018
<b>Capacité d'accueil maximum (Hébergement d'Urgence)</b>	<b>642</b>
- Nuitées :	200 262
- Personnes différentes accueillies :	2 511
<b>Durée moyenne de séjour des sortants (Hébergement d'Urgence) :</b>	<b>634 jours</b>
- Centre Gabriel Rosset	NR
- Auberge des familles	626 jours
- Village Familles Villeurbanne	725 jours
- Village Familles Vaulx-en-Velin	697 jours
- Fort Saint-Laurent	719 jours
- Résidence Dardilly	453 jours
- Antenne Familles Villefranche-sur-Saône	NA
- Centre d'Accueil et d'Orientation	589 jours
<b>Nombre de passages (Pôle d'Accompagnement Renforcé)</b>	<b>8 714</b>
- Nombre de personnes différentes (PAR)	42
- Nombre de places (Halte de Nuit)	57
- Nombre de nuitées (Halte de Nuit)	18 164
- Nombre de personnes différentes (Halte de Nuit)	1 895
<b>Personnel :</b>	<b>42,64 ETP</b>
	148 bénévoles
<b>Budget annuel :</b>	<b>6 462 K€</b>
Financement :	
État, Métropole de Lyon et Ville de Lyon	83 %
FOYER	17 %

## RENFORCEMENT HIVERNAL

**Fait marquant :** Fermeture de La Résidence La Sarra après avoir accueilli des jeunes majeurs isolés. Ouverture du FOYER ALIX. Ouvertures de places en surcapacités au Centre Gabriel ROSSET et de gymnases pour faire face aux conditions climatiques extrêmes.

QUELQUES CHIFFRES	2018
<b>Capacité d'accueil (hors gymnases) :</b>	<b>170 places</b>
Renfort hivernal 2017-2018	120
Renfort hivernal 2018-2019	50
<b>Nuitées totales (LA SARRA et ALIX) :</b>	<b>17 163</b>
Personnel :	0,42 ETP
	25 bénévoles
<b>Budget annuel :</b>	<b>677 K€</b>
Financement :	
État	99 %
FOYER	1 %

## ACCUEIL DE JOUR

**Faits marquants :** Augmentation de la fréquentation mais baisse du nombre de personnes différentes accueillies. Baisse du nombre de places pour des références RSA à l'Accueil la Maison de Rodolphe. Développement des Conseils des Usagers et des Conseils de Vie Sociale.

QUELQUES CHIFFRES	2018
<b>Capacité d'accueil (maximum par jour) :</b>	<b>240 personnes</b>
<b>Passages :</b>	<b>41 430</b>
Nombre de personnes différentes accueillies	2 190
Nombre de prestations :	57 387
<b>Personnel :</b>	<b>10,34 ETP</b>
	92 bénévoles
<b>Budget annuel :</b>	<b>883 K€</b>
<b>Financement :</b>	
État, Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône	61 %
FOYER	37 %
Autre	2 %

\*CHRS : agréé Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale sans hébergement

## HÉBERGEMENT D'INSERTION

**Faits marquants :** Réorganisation des CHRS : les 12 places de CHRS de l'Auberge des Familles sont devenues depuis le 1<sup>er</sup> juillet, 12 places d'Hébergement d'Urgence. La Maison de Rodolphe a accueilli un nouveau CHRS Insertion de 28 places pour des familles. Le CHRS Eugène Pons devient le « CHRS Jeunes » de la Maison de Rodolphe, et a été déménagé dans des logements en diffus. Création d'espaces cuisines pour favoriser l'autonomie des personnes à L'Agapè et à La Maison de Rodolphe. Augmentation du nombre de places d'Hébergement d'Insertion à Dardilly.

QUELQUES CHIFFRES	2018
<b>Capacité maximum d'accueil des CHRS* :</b>	<b>211 places</b>
- Nuitées CHRS* :	61 097
- Durée moyenne de séjour des sortants CHRS* :	611 jours
- Personnes différentes accueillies CHRS* :	282 personnes
<b>Capacité d'accueil maximum (autres que CHRS* et Maisons Relais) :</b>	<b>419 places</b>
- Nuitées (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	97 304
- Durée moyenne de séjour des sortants (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	922 jours
- Personnes différentes accueillies (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	530 personnes
<b>Capacité d'accueil des Maisons Relais :</b>	<b>33 places</b>
- Nuitées Maisons Relais :	11 645
- Durée moyenne de séjour des sortants Maisons Relais :	1 526 jours
- Personnes différentes accueillies Maisons Relais :	34 personnes
<b>Personnes différentes (stagiaires AAVA***) :</b>	<b>61 stagiaires</b>
- Heures travaillées (stagiaires AAVA***) :	12 826 heures
<b>Mission Logement :</b>	<b>99 nouveaux dossiers</b>
- Relogement Mission Logement :	178 personnes

<b>Capacité d'accueil totale (max) :</b>	<b>663 places</b>
- Nuitées :	170 046
- Durée moyenne de séjour :	1 019 jours
- Personnes différentes accueillies :	846 personnes
<b>Personnel :</b>	<b>60,51 ETP</b>
	60 bénévoles
<b>Budget annuel :</b>	<b>5 721 K€</b>
Financement :	
État, Nouveau Rhône, Métropole de Lyon	83 %
FOYER	9 %
Autre (principalement participation des usagers)	8 %

\*CHRS : agréés Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale / \*\*\* AAVA : Atelier d'Adaptation à la Vie Active

## SANTÉ

**Mission :** Permettre à chaque usager de bénéficier d'un diagnostic de santé. Réalisation d'actes de soins et d'hygiène, gestion de traitements médicamenteux, coordination, orientation et maintien dans le système de droit commun. La Santé, au même titre que l'accompagnement, est une mission transversale des structures du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

<b>QUELQUES CHIFFRES</b>	<b>2018</b>
<b>Lits de repos</b>	<b>12 places</b>
- Durée moyenne de séjour des sortants :	27 jours
- Nuitées :	2 646
- Personnes différentes	70
<b>Point Santé (Centre Gabriel ROSSET)</b>	<b>17 431 passages</b>
- Actes IDE + Piluliers	12 080
<b>Lieu Hygiène (nombre de prestations) :</b>	<b>1 797</b>
<b>Personnel :</b>	<b>6,61 ETP</b>
	12 bénévoles
<b>Budget annuel :</b>	<b>431 K€</b>
Financement :	
État	44 %
FOYER	56 %

## LES ACTIVITÉS SOLIDAIRES

<b>ACTIVITÉS SOLIDAIRES</b>	<b>2018</b>
<b>Nombre de BRIC À BRAC</b>	<b>6</b>
Nombre de bénévoles	710
dont BRIC À BRAC LYON CROIX-ROUSSE	58
dont BRIC À BRAC DÉCINES	98
dont BRIC À BRAC LYON RUE DE TOULON	58
dont BRIC À BRAC LYON VAISE	304
dont BRIC À BRAC VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE	94
dont BRIC À BRAC OULLINS	98
<b>Recette des Activités Solidaires (K€)</b>	<b>2 765</b>
dont Journées d'Entraide (K€)	292
dont Journées d'Entraide (K€)	294

<b>VESTIAIRE D'URGENCE</b>	<b>2018</b>
Nombre de passages	2 209
Nombre de pièces distribuées	26 307
Nombre de bénévoles	19

## INSERTION PROFESSIONNELLE

**Faits marquants :** L'Atelier et Chantier d'Insertion est désormais agréé pour 90 postes équivalent temps plein. Renforcement de l'équipe de Chargés d'Insertion Professionnelle de la Mission Emploi-Formation et expérimentation d'un poste de coordinatrice « relation entreprises » pour le dispositif P.E.R.L.E. Ouverture de la formation C.Q.P. dans les métiers du bois et de la revalorisation de mobilier à d'autres structures d'insertion par l'activité économique, et préparation d'un second Certificat de Qualification Professionnelle de « Salarié Polyvalent ». Nouvelles prestations de formations pour le parcours P.E.R.L.E. pour développer les capacités, les savoir-être et la confiance en soi des bénéficiaires.

<b>QUELQUES CHIFFRES</b>	<b>2018</b>
<b>Nombre de postes :</b>	<b>90 postes ETP en ACI**</b>
<b>Personnes différentes accueillies en ACI** :</b>	<b>211 personnes</b>
- Sorties dynamiques en ACI** :	62 % (81 personnes)
<b>Personnes différentes accompagnées (P.E.R.L.E.) :</b>	<b>244 personnes</b>
- Sorties dynamiques (P.E.R.L.E.) :	68 % (133 personnes)
- Accès à l'emploi (P.E.R.L.E.) :	73 % (141 personnes)
<b>Volumes produits par l'ACI** :</b>	
Nombre de collectes à domicile :	662
Tri Textile :	670 Tonnes
<b>Personnel :</b>	<b>31,41 ETP</b>
	57 bénévoles
<b>Budget annuel :</b>	<b>3 129 K€</b>
Financement :	
État, Fonds Social Européen, Conseil Régional Rhône-Alpes	89 %
FOYER	8 %
Autre (dont ISF et Mécénat)	3 %

## LES MOYENS HUMAINS

<b>PÔLE BÉNÉVOLES</b>	<b>2018</b>
<b>Nombre de bénévoles réguliers</b>	<b>1 183</b>
<b>Réunions d'informations</b>	<b>43</b>
- Nombre de participants	281
dont stagiaires-mémoires...	35
- Nombre de conventions signées	183
<b>Nombre de réunions de « référents bénévoles »</b>	<b>4</b>

Note : la baisse du nombre de bénévoles correspond à un meilleur suivi de nos fichiers.

<b>FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI</b>	<b>2018</b>
<b>Effectif (moyen) de salariés</b>	<b>313</b>
dont personnes en insertion	128
Bénévoles (administratifs, communication, Arche...)	21

\*CHRS : agréés Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

\*\* ACI : agréé Atelier et Chantier d'Insertion

\*\*\* AAVA : Atelier d'Adaptation à la Vie Active

# L'ASCENSION DU CHRIST

Selon les Ecritures, qui rapportent le récit de l'Ascension du Christ en présence de sa mère Marie et de ses apôtres, le Seigneur s'élève pour disparaître dans la nuée où il rejoint le Père. (Marc 16,19; Luc 24, 51; Actes 1,9)

Chez Pérugin, cette notion d'élévation se traduit en deux registres: à la partie supérieure, le monde céleste est dominé par Dieu le Père en majesté, prêt à accueillir son Fils qui s'élève dans une mandorle; à la partie inférieure, au milieu d'une prairie verdoyante semée de plantes fleuries, Marie se tient debout entourée de treize disciples pieds nus comme elle, et observe la scène avec eux. Le nimbe de la Vierge effleure le bas de la mandorle, comme pour signifier que la communication entre Jésus et le monde terrestre, que Celui-ci semble abandonner, n'est pas interrompue. Le ciel est peuplé d'anges musiciens et de séraphins tandis que, sur terre on identifie, parmi les apôtres, Pierre à droite de Marie, portant une grande clé et Jean, au premier plan, tenant son Évangile. Dans les trois personnages qui détournent leur regard de la nuée, on reconnaît Paul à côté de la Vierge. Figure essentielle de l'Eglise primitive, il est représenté ici associé aux apôtres dans un événement dont on sait qu'il n'a pu y assister, n'ayant pas encore connu le « chemin de Damas ». Il porte le recueil de ses Épîtres et l'épée, symbole de sa citoyenneté romaine et de sa décollation lors de son martyre.

Dans cette œuvre vivement colorée, Pérugin joue à la fois sur la délicatesse des chairs et sur les contrastes des vêtements des personnages alors

qu'en haut, les anges se détachent sur le bleu vif du ciel. En dessous, derrière les disciples, les lignes douces et également bleutées d'un panorama vallonné et arboré s'estompent dans un lointain vapoureux. Ce paysage en perspective chromatique, où le bleu des collines rejoint l'azur du ciel, vise à inscrire les personnages dans un milieu harmonieux, sans rupture, qui doit leur ôter toute crainte, alors qu'ils vivent un événement singulier. Traitée ainsi, le fond participe au déroulement du récit sous le pinceau de l'artiste, qui aurait acquis cette maîtrise à Florence aux côtés d'Andréa del Verrocchio (1435-1488), chez lequel il avait pu aussi côtoyer vers 1470-72 le jeune Léonard de Vinci (1452-1519). Pérugin s'était également beaucoup rapproché des œuvres du maître de la perspective Piero della Francesca (v. 1415-1492), mais, ici, sa composition ordonnée en symétrie autour de l'axe que dessinent, de la terre au ciel, Marie, le Christ et Dieu le Père, la gestuelle de ses personnages solennellement immobilisés, leurs regards, leurs pieds nus et le paysage harmonieusement idéalisé de l'arrière-plan font appel à une forme de classicisme qui préfigure, en cette fin du Quattrocento, l'œuvre de Raphaël (1483-1520) dont Pérugin fut le maître.

Pierre, l'homme aux clés et Paul, l'homme à l'épée, sont associés ici dans l'épisode de l'Ascension et dans l'histoire de leur mission. Pierre, juif galiléen, aurait été le premier après la Pentecôte à propager le message chrétien. Paul, juif de la diaspora, originaire de Tarse et citoyen romain de naissance, dit lui-même<sup>1</sup> avoir été l'un des persécuteurs des disciples de Jésus avant sa rencontre mystique

avec Celui-ci en se rendant à Damas vers l'an 34. Ses épîtres, qui comptent parmi les documents fondateurs de la théologie, constituent aussi une source essentielle pour la connaissance des communautés paléochrétiennes. On sait que Paul rencontra Pierre à plusieurs reprises, notamment vers l'an 50, lors du premier concile de Jérusalem afin de débattre de différents conflits d'ordre culturel et religieux survenus entre les premières communautés d'origine païenne et juive. Malgré ces dissensions ils restèrent unis dans la foi jusqu'à leur martyre à Rome entre 64 et 68 pendant la grande répression des chrétiens accusés par Néron d'avoir incendié Rome en 64. Pierre fut crucifié la tête vers le sol par égard au sacrifice du Christ et Paul, qui aurait argué de sa citoyenneté romaine, aurait « bénéficié » d'un procès et d'une décapitation par l'épée vers 67.

Symbole de la présence non visible du Christ mais cependant réelle dans les sacrements, l'épisode de l'Ascension constitue, avec la Résurrection et la Pentecôte, les bases de l'Eglise pour laquelle Pierre et Paul, ses deux piliers complémentaires, ont œuvré: Pierre, « la pierre angulaire » et Paul, le prédicateur infatigable. Par leur vie et leur martyre à Rome sous Néron, ils représentent l'universalité de l'Eglise qui les fête ensemble le 29 juin dans une même solennité: «...Nous célébrons aujourd'hui une fête consacrée en notre faveur par le sang des Apôtres; aimons leur foi, leur vie, leurs travaux, leurs souffrances, leur confession de foi, leurs prédications ». (Augustin, évêque d'Hippone et Père de l'Eglise + 430) ■

Marie BOUZARD

1. Paul, *Lettre aux Galates* 1,13-14 « Vous avez certes entendu parler de ma conduite jadis dans le judaïsme, de la persécution effrénée que je menais contre l'Eglise de Dieu et les ravages que je lui causais. »



→ Pietro di Cristoforo Vannucci, dit le Pérugin (Ombrie, v. 1448-1523). *L'Ascension du Christ* (1495-1498). Huile sur bois transposée sur toile. H. 325 cm ; L. 265 cm. Partie centrale et lunette supérieure d'un retable réalisé pour l'église Saint-Pierre de Pérouse (Ombrie). Lyon, musée des Beaux-Arts, Inv. A 134. © Lyon MBA – Photo Alain Basset



## LE SOURIRE BRISÉ

Aidez-moi à retrouver mon sourire  
 Je l'ai perdu au pari, contre les affres de la misère  
 J'ai tenté d'échapper à un destin amer  
 Aujourd'hui, je suis épuisé, l'âme meurtrie,  
 Et le corps martyrisé  
 Après avoir traversé le désert, puis clandestin en mer  
 Un défi à la nature, ainsi qu'aux uniformes  
 garde-frontières  
 Je survivais au fin fond de mon enfer  
 Me voilà errant sur les terres prospères,  
 D'un paradis vulnérable à l'image d'un toit en verre  
 Je guette le temps qui passe, m'abandonnant  
 Derrière avec d'énormes traces  
 Il s'acharne contre moi tel un vulgaire rapace  
 J'envie ces inconnus qui passent,  
 Ils ont un regard de glace  
 Me rappelant le froid des vagues qui avait tourmenté

Mes longues nuits d'un mois de mars  
 Il ne me reste point de dignité,  
 Pas un brin de joie aussi ! Voyons !  
 Que peut-il garder un sans-abri ?  
 Mon désarroi s'accroît  
 Quand je pense à ceux que j'ai laissés  
 Derrière moi  
 Je rêvais naïvement d'un monde meilleur,  
 Qui aurait changé le sort des miens  
 Oh ! Comme c'est affreux de subir et de tendre la main  
 Quand je ne suis qu'un fantôme pour certains  
 Je suis comme vous tous, un humain !  
 Sauf que pour moi, il n'y aura pas de demain  
 Aidez-moi à retrouver mon sourire  
 Je tâcherai de faire semblant de ne pas en mourir.  
**Aidez-moi, Aidez-moi!**

Maamar AMROUL

## → LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne : 15 € / jour
- Héberger une personne : 30 € / jour
- Insérer un jeune : 45 € / jour
- Offrir 13 repas : 60 €



AUBERGE DES FAMILLES - PHOTO FABRICE JANNIER

# AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

## → GRÂCE À VOS DONNS



Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'IFI (ex ISF)
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

### Réduction d'IFI (ex ISF)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre IFI à hauteur de 75 % du montant du don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50 000 euros.

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

### Votre réduction fiscale :

#### ■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 546 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

#### ■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

## → Besoin d'information ?

Contactez le Service don :

Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56

Mail : [donateurs@fnds.org](mailto:donateurs@fnds.org)

Site internet : [www.fnds.org](http://www.fnds.org)

## → EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'Accueil de Jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les Bric à Brac
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Pour les **nouveaux arrivants** et les **bénévoles en activité**, une réunion d'information et d'orientation a lieu **tous les mercredis soirs à 17h30 (durée environ 1h30)** au FOYER LYON 7<sup>e</sup>, et **à la demande** au FOYER de Villefranche-sur-Saône.

Elle se déroule en deux temps : réunion de présentation de l'association puis une rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.



Contact :

[benevolat@fnds.org](mailto:benevolat@fnds.org)

Tél. 04 72 76 73 53

ou 04 72 76 73 85

Site internet : [www.fnds.org](http://www.fnds.org)

# SANS ABRI MAIS PAS SANS FOYER



[www.fnds.org](http://www.fnds.org)

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI reçoit tous les soirs, de manière inconditionnelle, jusqu'à 1 300 personnes dans ses différents sites. Aidez-nous à les accueillir, héberger, accompagner et insérer : **grâce à vous, ils ne seront pas sans foyer.**

**3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. +33(0)4 72 76 73 53**

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

**LE FOYER**  
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Année de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. Bureau : \_\_\_\_\_

Tél. Domicile : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Je souhaite **aider financièrement** LE FOYER :

- ci-joint chèque de \_\_\_\_\_ €

Je suis intéressé par une **activité bénévole** dans l'activité suivante : \_\_\_\_\_

Je souhaite **m'abonner** ou me réabonner (10 € pour 4 numéros).

Je souhaite **recevoir une information** sur les legs, donations, et assurances-vie au profit du FOYER

## ACCORD DE DON RÉGULIER

### MANDAT DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SEPA

J'autorise LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI - 3, RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON Cedex 07 à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte conformément aux instructions données sur ce mandat. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Toute demande d'annulation doit être adressée au FOYER.

**Merci de joindre un RIB ou un RIP**

N°ICS: FR17ZZZ227072

### MENSUALITÉ A PRÉLEVER

20 €  40 €  60 € Autre \_\_\_\_\_ €

### COORDONNÉES DE MON COMPTE BANCAIRE

Numéro international d'identification bancaire (IBAN) :

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□

Code international d'identification de ma banque (BIC) :

□□□□□□□□□□

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_ Signature :



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une **réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don**, dans la limite de **546 euros**. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.

**VOUS POUVEZ EFFECTUER UN DON EN LIGNE, SUR LE SITE INTERNET DU FOYER : WWW.FNDSA.ORG**

Conformément au Règlement Général Européen sur la Protection des données personnelles (RGPD), vous avez un droit d'accès, de modification, de suppression et d'opposition sur les informations vous concernant. Pour l'exercer, contactez notre Déléguée à la Protection des Données Personnelles: [contact.dpd@fnds.org](mailto:contact.dpd@fnds.org) Les fichiers du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ne sont jamais vendus ou échangés.